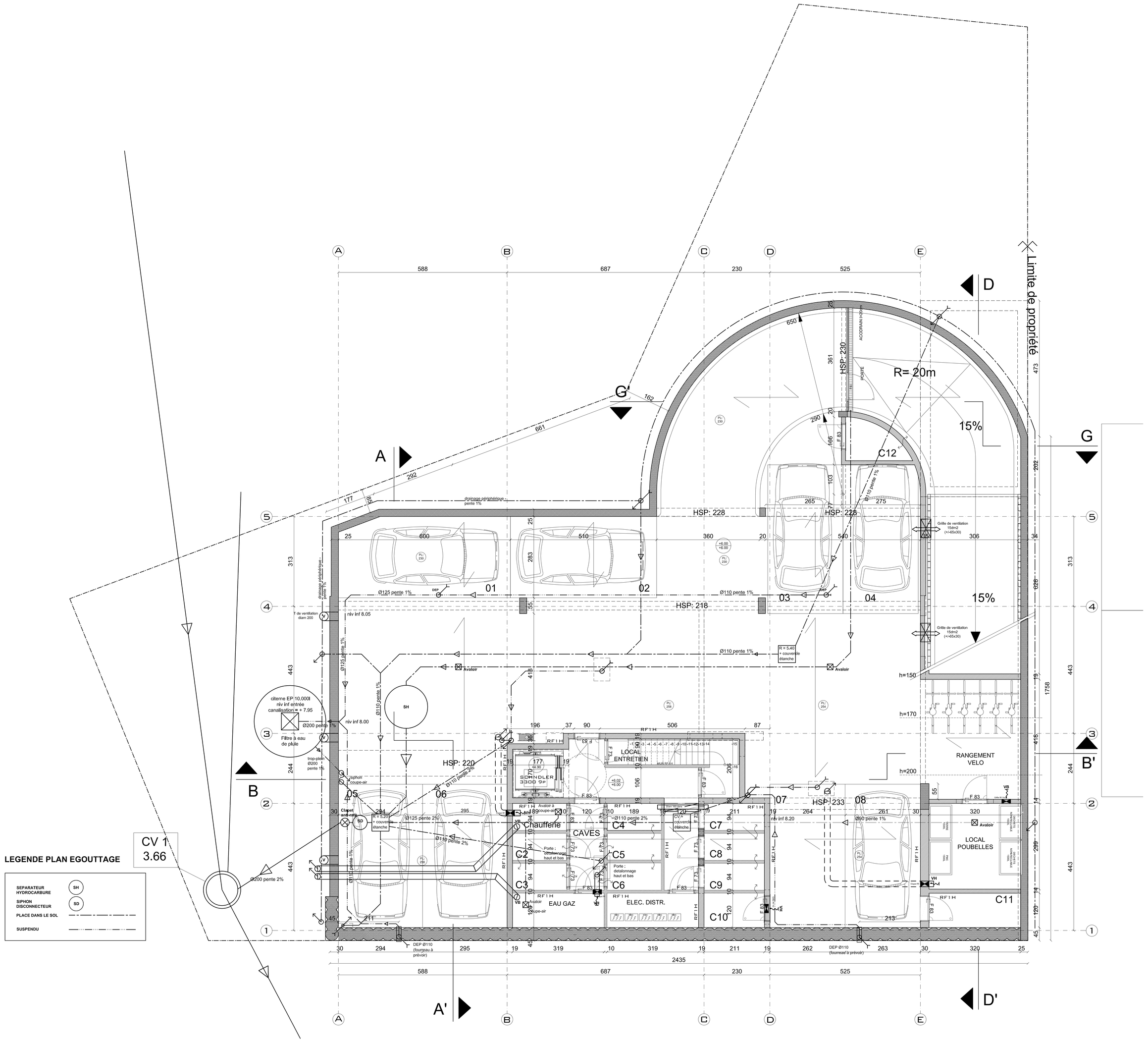

LEGENDE

- Voir détail X carnet de détail
- Limite de parcelle
- Toiture à versants
- Cloisons
- Terrasse en bois
- Silicate steen
- Béton
- Maçonnerie
- Carrelage
- Gazon
- Terre
- Porte avec fermeture automatique
- Porte Rf 1/2 h
- Porte Rf 1 h
- Angle de prise de vue photographique
- Taque gaz
- Avaloir de rue
- Eclairage public
- R + 2 Niveau de construction
- Poteau divers
- Taque d'égout existante
- W Taque d'adduction d'eau existante
- E Boite électrique
- H Borne incendie
- X Axes de construction
- 0.00 Niveau fini projeté
- Sens de la portée
- 0.00 Niveau fini - Niveau béton
- Niveau
- Niveau
- A.A.F. Amenée d'air frais
- V.T. Ventilation transfert
- VMC Ventilation mécanique contrôlée

IMMEUBLE A APPARTEMENTS
AVANT PROJET DEFINITIF

ADRESSE : LOTISSEMENT " LES EMAILES " - CHASTRE

LOT 5

MAITRE DE L'OUVRAGE
XAMADU
RUE DU REPOS, 21
1180 BRUXELLES
TEL :
FAX :
E-MAIL :

ARCHITECTE
MDW ARCHITECTURE
BLVD DE LA CAMBRE, 33
1000 BRUXELLES
TEL : + 32 (0)2 428 73 76
FAX : + 32 (0)2 428 86 78
E-MAIL : mdw@mdwarchitecture.be

INGENIEUR STABILITE
BUREAU VAN RANSBEECK
ACHIEL CLEYNHENSLAAN 148
3140 KEERBERGEN
TEL : + 32 (0)1 534 26 30
FAX : + 32 (0)1 534 26 39
E-MAIL : info@bureauvanransbeeck.be

INGENIEUR TECHNIQUES SPECIALES
TEL : .....
FAX : .....
E-MAIL : .....

COORDINATEUR DE SECURITE
YU CHUNG WANG
TEL : + 32 (0)497 86 88 13
FAX
E-MAIL

Les travaux sont à exécuter conformément aux Cahiers des Charges de l'Etat, au Cahier Général des Charges pour travaux de construction privée de la F.A.B., C.S.T.C., C.N.C. et aux conditions particulières au projet. Les cotes sont à vérifier par les entrepreneurs; en cas d'erreurs ou d'omission, ceux-ci sont tenus d'en prévenir les architectes avant exécution. Les entrepreneurs ont la responsabilité de vérifier les grandeurs réelles des constructions réalisées ou existantes.

REVISIONS

INDICE	DESCRIPTION	DATE
A	Mise à jour	24/06/2011

MDW ARCHITECTURE

SITUATION PROJETEE
PLAN SOUS-SOL

DATE	ECHELLE	
17/06/2011	1/50	
CHASTRE	DOSSIER 63	EXE 01 A